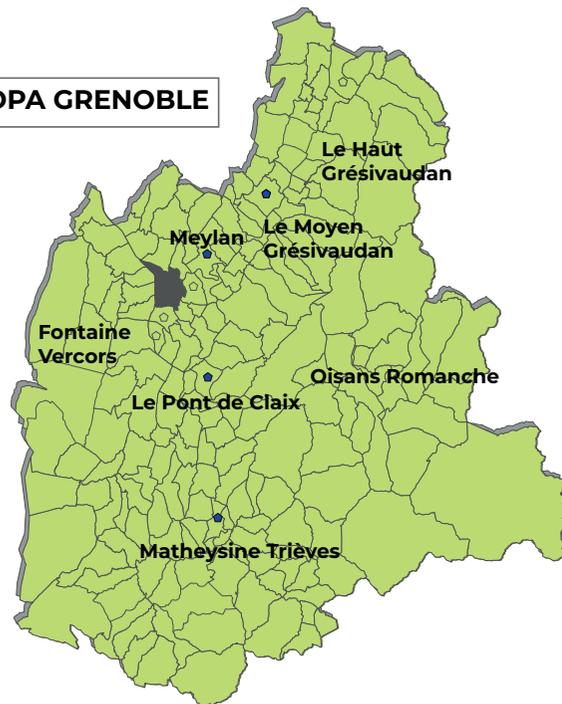


Territoires d'intervention

ADPA NORD-ISERE



ADPA GRENOBLE



Images freepik - Ne pas jeter sur la voie publique

ADPA NORD-ISÈRE

17, avenue Henri Barbusse

38300 Bourgoin-Jallieu

Tél : 04 74 93 85 85

accueil@adpa-nordisere.org

www.adpa-nordisere.org



ADPA GRENOBLE

7 rue du Tour de l'eau

CS 60 123

38403 St Martin d'Hères

Tél : 04 76 40 05 58

accueil@adpa38.fr

www.adpa38.fr

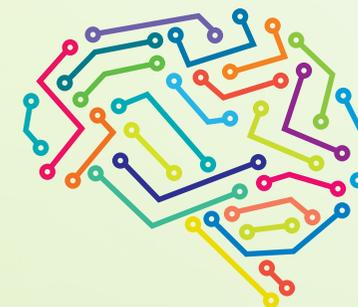


En partenariat avec



NOUVEAU !

Equipe Spécialisée Maladies Neuro Dégénératives



Adhérent à la fédération UNA, le plus important réseau d'aide de soins et de services à domicile en France

NOUS CONTACTER :
04 74 93 85 85

EQUIPE SPECIALISEE

L'équipe Spécialisée MND (maladies neuro dégénératives) est issue d'un protocole expérimental de la Haute Autorité de Santé visant à élargir l'offre de soin des personnes malades à leur domicile.

Cette expérimentation est réalisée sur une large partie du territoire de l'Isère (cf. Territoires d'intervention).

POUR QUI ?

L'Équipe Spécialisée MND s'adresse aux personnes adultes (18 ans et plus) atteintes des pathologies neuro dégénératives ci-dessous, diagnostiquées par un médecin et pour lesquelles il existe un potentiel de réadaptation :

- Maladie de Parkinson et apparentées
- Sclérose en plaque (SEP) et apparentées
- Sclérose latérale amyotrophique (SLA)

Ne peuvent être prises en charge les personnes relevant d'une hospitalisation de jour de SSR/MPR, d'un SAMSAH/SAVS ou ne vivant pas à leur domicile.



PAR QUELS PROFESSIONNELS ?

L'équipe Spécialisée MND est constituée de professionnels de santé, à l'exception des kinésithérapeutes et orthophonistes (déjà pris en charge par la CPAM dans un cadre libéral) :

- Infirmier coordinateur
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Psychologue

EN QUOI CONSISTE CETTE PRISE EN CHARGE ?

L'objectif est d'offrir un accompagnement pluri-disciplinaire individualisé à domicile.

Après une phase d'évaluation, l'équipe aura notamment pour vocation :

- D'accompagner les patients dans leur processus de rééducation ou de réadaptation,
- De leur apporter des conseils adaptés afin de limiter les conséquences de la pathologie sur les actes de la vie quotidienne,
- D'apporter une aide et un soutien à l'entourage et aux proches aidants,
- D'orienter le patient et/ou son entourage vers les dispositifs d'accompagnement adaptés.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INTERVENTION ?

L'équipe Spécialisée MND intervient sur prescription médicale. Il s'agit d'un soin pris en charge à 100% par la CPAM.

Le patient bénéficie d'une prise en charge à l'année, avec un maximum de 18 séances à domicile (hors séances d'évaluation).

UNE PRISE EN CHARGE EN PARTENARIAT

L'équipe Spécialisée MND travaille en partenariat avec l'ensemble des professionnels et acteurs des territoires :

- Médecins généralistes et spécialistes
- Centres de rééducation
- Professionnels du secteur médical et paramédical
- Acteurs du secteur médico-social
- ...

L'équipe est formée, soutenue et accompagnée par des partenaires experts :

- FRANCE PARKINSON 
- ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone)
- Association SEP Rhône-Alpes Dauphiné (Association contre la Sclérose en Plaques)